La reconnaissance faciale

La reconnaissance faciale

Video file

La reconnaissance faciale est une technologie biométrique qui consiste à identifier ou authentifier une personne à partir de l’image de son visage.

Cette technique permet de vérifier que la personne est bien celle qu’elle prétend être. On compare son image à une image déjà existante dans une base de données. Egalement de retrouver une personne dans un groupe, dans un lieu, une image ou une base de données.

En pratique, à partir d’une image fixe ou vidéo, un logiciel génère une empreinte faciale en s’appuyant sur des points caractéristiques du visage : base des oreilles, distance entre les 2 pupilles, forme du nez, des sourcils, de la bouche et même le grain de peau. Cheveux et vêtements ne sont pas pris en compte. Dans un second temps, on confronte l’empreinte faciale aux visages présents dans les bases de données.

Pour diminuer le taux d’erreur, la qualité de l’image doit être bonne : le visage bien éclairé, pris de face et à bonne distance de l’objectif.

Utilisée à l’origine à des fins sécuritaires, la reconnaissance faciale est aussi employée pour faciliter les démarches de la vie quotidienne comme accéder à ses compte bancaire ou de réseaux sociaux. Elle peut présenter des risques pour le respect de la liberté d’aller et venir anonymement et pose la question de l’utilisation des bases de données.

SOURCES : CNIL, GEMALTO

Niveau
Cycle 4
Lycée
Thématique
EMC
SES
Sciences